RCS : SARREGUEMINES
Code greffe : 5752

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SARREGUEMINES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00069
Numéro SIREN : 853 259 810
Nom ou dénomination : A.B.O

Ce dépôt a été enregistré le 24/07/2023 sous le numéro de dépôt 1572

(1) **BILAN - ACTIF** DGFiP N° 2050 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A.B.O — 6020/B/69 — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 11 Rue de brack 57500 St AVOLD — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 8 5 3 2 5 9 8 1 0 0 0 0 2 8 — Néant ☐ *

GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE SARREGUEMINES — Date du dépôt : 24/7/23 — Numéro : 2023/187 — Le Greffier

CERTIFIE CONFORME PAR LE PRESIDENT

TRIBUNAL JUDICIAIRE — 24 JUIL. 2023 — SARREGUEMINES

Exercice N clos le, 31/12/2022

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	9 150	AG	9 150
	Fonds commercial (1)	AH	1	AI	1
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	14 164	AS 7 760	6 403
	Autres immobilisations corporelles	AT	198 096	AU 54 217	143 878
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières*	BH		BI	
	TOTAL (II)	BJ	221 411	BK 61 978	159 433
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT	812 449	BU 117 058	695 391
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	2 776	BW	2 776
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	22 087	BY	22 087
	Autres créances (3)	BZ	46 777	CA	46 777
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	222 923	CG	222 923
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI	
	TOTAL (III)	CJ	1 107 014	CK 117 058	989 956
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 328 426	1A 179 036	1 149 389

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A.B.O — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 000)	DA	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	274 504
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	103 678
	Subventions d'investissement	DJ	16 000
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	399 683
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	255 414
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	49 708
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	369 016
	Dettes fiscales et sociales	DY	75 566
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	749 706
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 149 389

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	677 033
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A.B.O

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 1 149 390 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 103 678 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

CERTIFIE CONFORME
PAR LE PRESIDENT

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Charges à payer : le montant des charges à payer, parmi lesquelles peuvent figurer certaines charges considérées du point de vue de l'Administration Fiscale comme des "provisions" à condition de figurer sur un état spécial annexé à la déclaration de résultat. Cette récapitulation vaut état de fait.

Provisions pour risques et charges : conformément au règlement CRC 2000-06 appliqué à partir du 1er janvier 2002, des provisions pour risques et charges sont constituées dès lors que le risque est certain ou probable et qu'il peut être estimé de manière suffisamment fiable.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : Non amortissable
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1			1
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 150			9 150
Immobilisations incorporelles	**9 151**			**9 151**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	14 164			14 164
- Installations générales, agencements aménagements divers	38 102	2 417		40 519
- Matériel de transport	48 335	75 200		123 534
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	31 113	2 930		34 043
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**131 714**	**80 546**		**212 260**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations et créances rattachées				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	**140 865**	**80 546**		**221 411**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		80 546		80 546
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**80 546**		**80 546**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2022
Éléments achetés	1
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**1**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 826	2 935		7 761
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 162	5 011		10 173
- Matériel de transport	14 541	22 749		37 290
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 965	2 790		6 754
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**28 494**	**33 484**		**61 978**
ACTIF IMMOBILISE	28 494	33 484		61 978

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 68 865 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	22 088	22 088	
Autres	46 778	46 778	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	**68 865**	**68 865**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
IJSS NETTES SUBROGATION	1 656
Total	**1 656**

Notes sur le bilan

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 5 000,00 euros décomposé en 5 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	12 000		12 000		
Total	**12 000**		**12 000**		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			12 000		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 749 707 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	255 414	182 741	72 673	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	369 017	369 017		
Dettes fiscales et sociales	75 567	75 567		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	49 709	49 709		
Produits constatés d'avance				
Total	**749 707**	**677 033**	**72 673**	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	65 000
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	27 923
(**) Dont envers les associés	49 709

Charges à payer

	Montant
FRS - FACTURES NON PARVENUES	9 420
DETTES PROVISIONNEES CONGES PAYES	19 925
CHARGES SOCIALES / CONGES PAYES	2 731
ETAT - CHARGES A PAYER	6 600
Total	**38 675**

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	2 137 200	4 747	2 141 947
Produits des activités annexes			
TOTAL	**2 137 200**	**4 747**	**2 141 947**

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social			5 000,00	5 000,00	5 000,00
Nombre d'actions ordinaires			5 000,00	5 000,00	5 000,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)			2 139 324,53	2 097 866,64	2 141 946,95
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions			283 311,79	254 558,16	179 220,40
Impôts sur les bénéfices			44 870,00	47 275,00	24 226,00
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions			157 880,48	160 124,33	103 678,49
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions			47,69	41,46	31,00
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions			31,58	32,02	20,74
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés			10	10	10
Montant de la masse salariale			333 626,05	297 680,73	290 713,56
Montant des sommes versées en avantages sociaux			87 960,88	48 546,56	47 742,78

A.B.O
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 11 rue de Brack, 57500 ST AVOLD
853 259 810 RCS SARREGUEMINES

PROCURATION

Je soussigné Amir CHERRAK,
demeurant 10 Rue Sainte Marguerite, 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, Président de la société A.B.O,

Donne par les présentes pouvoir au Cabinet CONSULTIS AUDIT, sis à EXINCOURT (25400), 2 Rue Jules Emile Zingg,

De, pour moi et en mon nom, procéder auprès du Tribunal de commerce à toutes formalités, dépôts, demandes d'immatriculation, modifications et radiations concernant ladite société,

En conséquence, faire toutes déclarations, signer toutes pièces, payer et recevoir toutes sommes, en donner bonne et valable quittance, décharges et/ou mainlevées et en général faire tout ce qui sera utile et nécessaire.

TRIBUNAL JUDICIAIRE

Fait à SAINT-AVOLD
Le 28/06/2023

24 JUIL. 2023

Amir CHERRAK

SARREGUEMINES

A.B.O
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 11 rue de Brack, 57500 ST AVOLD
853 259 810 RCS SARREGUEMINES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 28 JUIN 2023

TRIBUNAL JUDICIAIRE

24 JUIL. 2023

SARREGUEMINES

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 103 678,49 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 103 678,49 euros

Affecté en totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 378 183,30 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2021 : 43 000,00 euros, soit 8,60 euros par titre, dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 43 000,00 euros

Certifié conforme
Le Président